PROCES VERBALE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU COMITÉ TERRITORIAL DES ALPES DU SUD DE BASKET BALL SAISON 2023 - 24

SAMEDI 15 JUIN 2024

DIGNE LES BAINS



Vérification du quorum auprès du délégué de séance.

Conformément à l'article 15, alinéa 2 des statuts, « Un groupement sportif membre ne pourra participer au vote, par le biais de son représentant, s'il n'est pas en règle avec les trésoreries du Comité Départemental de Basket Ball, de la Ligue SUD et/ou de la Fédération Française de Basket Ball. »

Selon les statuts du Comité, plus de la moitié des licenciés doivent être représentés, soit 1452 membres, afin que les Assemblées Générales Ordinaires puissent se dérouler.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Après vérification, 1398 licenciés sont representés : le quorum est atteint.

L'Assemblée Générale peut donc se dérouler normalement et les votes seront pris en compte.

Absent non excusé: Valensole, Laragne, Forcalquier.

Clubs représentés par ses présidents :

Briançon, Château-Arnoux, La Bâtie, Seyne, Sisteron, Digne, BBCV, HPB.

Clubs représentés par tiers : Embrun, Gap, Veynes, Barcelonnette.

Membres du comité absents excusés : Christelle AILLAUD et Stéphane LITSCHGY, CDOS 04.

Les invités : Stéphanie PIOGET FFBB, Jean-Pierre BRUYERE et Christian FAYOLLET CDOS 05.

L'ORDR E DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉN ÉR ALE OR DIN AI R E

Du 15 juin 2024 à Digne les Bains.

- Accueil par le Président du Comité
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité de la saison sportive 2023/2024
- Rapport financier du 01/06/2023 au 31/05/2024
- Budget prévisionnel 2024/2025
- Questions diverses
- Clôture par le Président du Comité











RAPPORT MORAL DU PRESIDENT











RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SAISON 2023/2024

COMMISSION DES OFFICIELS

Président, répartiteur : Stéphane LITSCHGY

Bilan quantitatif:

- -10 arbitres départementaux, 5 arbitres région ou au-delà (dont 3 ont officié régulièrement au niveau départemental : Johan et Kyllian Golé, ainsi que Fabrice Lefevre).
- 1 arbitre stagiaire départemental (Noam Subra de Digne) qui n'a pas validé parce que la formation a été annulée. Nous avons souhaité lui donner la possibilité de finaliser sa formation et de passer l'examen d'arbitre départemental chez nos voisins du 13, qui ont accepté de l'intégrer avec leurs stagiaires. Malheureusement, il a refusé les 2 dates proposées.
- -28 arbitres club en formation sont répertoriés dans FBI dont 15 HPB, 3 La Bâtie, 4 Gap, 2 BBCV, 4 Briançon. Chaque club peut valider ce statut dans FBI, sans contrainte.
- -3 arbitres club sont répertoriés dans FBI (statut conservé automatiquement d'une année à l'autre) : 2 La bâtie, 1 HPB. Seuls 3 clubs de notre comité ont pris la peine de s'investir et/ou de déclarer des écoles d'arbitrage : HPB : école de niveau 2 ; Digne et La Bâtie : école de niveau 1.

28 OTM club sont validés (24 HPB, 4 La-Bâtie)

71 OTM club en formation sont répertoriés (58 HPB, 3 Bâtie, 6 Briançon, 2 Champsaur, 2 Gap) 63 rencontres avec désignation (U15 ou plus) ont été arbitrées durant la saison, et assurées par 12 arbitres, contre 103 rencontres l'an dernier.











Actions réalisées :

- Journée de présentation des nouvelles règles (saison 2023/2024) et de revalidation des arbitres départementaux à Veynes en septembre 2022. Cette journée a également été l'occasion de présenter aux clubs les actions de la CDO, et les modalités de formation des arbitres.
- annulées par manque de candidat ; 1 seul licencié a satisfait aux pré requis pour entrer en formation (Noam Subra de Digne): validation du statut d'arbitre club.

Formation des nouveaux arbitres départementaux : 2 propositions de sessions

• Mise en ligne sur le site du comité, et dans les Bask&News, d'un grand nombre d'informations sur l'arbitrage, à destination des clubs, des licenciés, des arbitres en formation et en fonction, ainsi que des infos par le Bask&News et de manière informelle lors des arbitrages réalisés par le président de la CDO dans les clubs.

Bilan des différentes actions :

• Revalidation/ présentation des nouvelles règles : la quasi-totalité des arbitres départementaux était présente ; un rattrapage a été organisé pour les absents ou personnes n'ayant pas validé le QCM.

Formation des arbitres départementaux : Annulation par manque de candidats et par un manque d'implication générale des clubs et entraîneurs sur le sujet de la formation des arbitres.

- Communication : Par la note hebdomadaire « Bask&News » de façon régulière durant la première moitié de la saison (envoi des liens vers la page de la CDO) : peu de retours et d'implication réelle. De nombreuses discussions ou échanges indiquaient que cette note était rarement lue.
- Désignation : de nombreuses rencontres ont été arbitrées par un seul officiel par manque d'arbitres disponibles. Certaines rencontres n'ont pas été couvertes par au moins un officiel.

Motifs : plusieurs arbitres ont été peu disponibles pour des raisons personnelles, professionnelles, ou à cause de la grande sollicitation des arbitres régionaux par la ligue ; peut- être aussi du fait des rencontres programmées uniquement le samedi.











Constats:

• Depuis plusieurs années, un nombre non négligeable de jeunes arbitres validés au niveau départemental ne ne poursuivent pas leur engagement. Les causes sont multiples : difficultés à se déplacer sans le soutien des parents, études post-bac réalisées en dehors de notre territoire, arbitrage en solo, attitude problématique de certains coachs, spectateurs et parfois joueurs.

• Il n'y a pas de volonté forte de la part des clubs de mettre en œuvre des écoles d'arbitrage parce que cela représente des contraintes supplémentaires non négligeables. Trop peu de clubs forment à l'interne des officiels clubs, et en

particulier des arbitres. Certains clubs seraient demandeurs pour que la CDO vienne former des arbitres chez eux. La taille de notre organisation, et le nombre de licenciés impliqués dans la CDO ne nous le permettent pas.

- Les entraîneurs des équipes engagées dans nos championnats ne s'impliquent pas suffisamment dans la formation des arbitres (jeunes ou moins jeunes), et ne connaissent eux- mêmes pas forcément très bien le règlement...
- Le plan "officiels 2024" qui remplace la charte des officiels et qui a été présentée de nombreuses fois, n'a pas eu l'effet escompté pour le moment. Des sanctions financières ont été prononcées par la FFBB. Elles sont probablement inefficaces (trop faibles par rapport aux budgets des clubs ?)
- Malgré de nouvelles sollicitations auprès des arbitres en activité, l'organisation de la CDO (Formation, validation des arbitres, répartition, coût de la péréquation), n'est assurée que par une seule personne bénévole.
- Le suivi des jeunes arbitres a été assez rare parce que ces derniers ont été très peu disponibles durant la saison.

Projets 2024/202:

Le président de la CDO ne souhaite pas renouveler son mandat, et ne se représente pas en tant qu'élu au comité, après 7 années de bénévolat.

Il se tient toutefois à la disposition des personnes qui prendront la suite, pour réaliser la transition durant les premières semaines de la saison 2024/25.











COMMISSION LICENCE

Présidente : Béatrice SAVINA

<u>Licences</u>: **1477**: (-1.53%)

Masculins: 1081 (-35) (-3.14%) Féminins: 396 (+12) (+3.13%).

15 Clubs actifs – 8 clubs en hausse et 7 en baisse.

-18ans: **1032** (-58) et +18ans: **445** (+35).

Catégories en hausse :	Catégories en baisse :	Total :	
U3 (+1F)	U3 (-1M)		=0
U4/5 (+3F)	U4/5 (-7M)		= -4
U6-7 (+1M et +8F)			= +9
U8/9 (+17F)	U8/9 (-19M)		= -2
	U10/11 (-19M et -8F)		= -27
U12/13 (+18F)	U12/13 (-16M)		= +2
	U14/15 (-20M et -3F)		= -23
U16/17 (+15M et +6F)			= +21
U18/19/20 (+5M et 0F)			= +5
SENIOR (0M et +5F)			= +5
LOISIR (+10M)	LOISIR (-3F)		= +7
DIRIGEANT (+6M et +12F)			= +18











C

<u>Clubs en hausse:</u> <u>Clubs en baisse:</u> <u>Clubs inactifs:</u>

HPB: +7 USCASA: -2 BC

VALENSOLAIS

US SEYNE LES ALPES: +1 BC BARCELONNETTE: -24 ENTENTE

RIEZOISE

ENTREVALAISE

SISTERON BC: +24 BRIANÇON BB: -9 AS

DIGNE BC: +10 GAP ASB 05: -22

CBB FORCALQUIER: +19 LARAGNE SB: -23

US VEYNES: +11 BBCV: BB EMBRUNAIS: -9 BÂTIE

+34 BC:-21

MUTATION:

34 mutations (28 masculines - 6 féminines).

LICENCE T:

13 licences T (5 masculines - 8 féminines).

<u>CRÉATION – RENOUVELLEMENT:</u>

137 F + 316 M = **453** créations de licences.

259 F + 765 M = **1024** renouvellements de licences. (voir tableau ci-après par clubs)

Avec **1477** licences nous n'avons pas réussi à dépasser le nombre de licenciés de la saison dernière (1500 licences) ce qui est vraiment dommage...

On constate une perte importante de licence dans les catégories U10/U11 : -27 et U14/U15 :

- 23.

Concernant les clubs 50% sont en augmentation (avec une grosse progression **+34** pour BBCV et **+24** pour Sisteron BC) 50% en diminution (avec **-24** pour BC Barcelonnette et **-23** pour Laragne SB) et 3 clubs restent toujours inactifs.

La pré-inscription en ligne se passe plutôt bien, avec surtout beaucoup de licence à reprendre à cause du surclassement à rajouter. Les clubs doivent surtout faire attention au format de la photo qui est parfois trop petite.

Pour la saison prochaine, je ne souhaite pas renouveler mon mandat et je laisse ma place après 34 ans de bon et loyaux service au sein du comité en tant que responsable des licences.

Je souhaite bon courage à ma ou mon successeur et lui souhaite de rester aussi longtemps au comité.

De bonnes vacances à tous!

Béatrice SAVINA











COMMISSION SPORTIVE

Président : Aymeric PERRARD

Nombre d'équipes souhaitant s'inscrire dans les championnats 04/05 de U13 à seniors : 39.

Les catégories U15F (3 équipes), U18F (2 équipes) et SF (3 équipes) ont été comptabilisées.

Nombres d'équipes inscrites par catégories :

U13 Mixte: 11, dont 2 U13F

U15 Mixte: 9 équipes engagées.

U18 Masculin : 5 équipes engagées. Seniors Masculin : 6 équipes engagées.

Nombre de matchs de championnat sur la saison :

157 matchs hors coupes des Alpes, dont 16 matchs de play- offs. Parmi ces matchs nous dénombrons 5 forfaits.

Engagements Coupe des Alpes:

13 équipes U13 Mixte, 11 U15 Mixte, 4 U15 Féminine, 6 U18 Masculin, 4 Senior Féminine et 9 Senior Masculin.

Soit 41 rencontres.

Plateaux féminins (U15, U18 et S) répartis sur la saison.

3 sur 6 ont pu avoir lieu en SF. En 18F, 4 plateaux sur 6 possibles. En U15F, 3 plateaux à 3 équipes et 3 à 2 équipes.

Nombre d'équipes inscrites en Ligue Sud de U13 à séniors :

12 équipes.

U18 Féminine → LARAGNE

RF2 → HPB

U13 Masculin → GAP et HPB U15 Masculin → GAP et HPB

U17 Masculin → DIGNE et GAP RM2 → GAP relégué en RM3

RM3 → BRIANÇON relégué en PRM (forfait général), DIGNE relégué en PRM et HPB

1 équipes seniors Féminines, 3 équipes seniors Masculins, 1 équipe U18F et 2 équipes U17 masculin engagées en coupe PACA.











Bilan de la saison écoulée :

Des engagements stabilisés que ce soit sur les championnats départementaux et les championnats régionaux. En début de saison, pour les équipes jeunes, une phase de plateaux a été proposée jusqu'aux vacances de la Toussaint en attendant les engagements. Il y a eu, comme la saison passée, beaucoup d'adaptations de dernière minute par la commission sportive. Certains clubs sont prêts dès septembre alors que pour d'autres la mise en place est plus longue.

Au niveau féminin, nous avions 2 équipes de filles U13 engagées en championnat mixte. Sur les catégories U15F, U18F et SF. Difficultés d'établir des championnats avec respectivement 3, 2 et 3 équipes, d'autant plus que certaines U15F devaient jouer aussi en U18F avec surclassements pour compléter les effectifs. Une formule de plateaux avait été proposée en début de saison. Malgré les quelques dates proposées, difficultés à maintenir tous les plateaux pour diverses raisons. La formule sera à revoir en cas de maintien de ces plateaux.

Des plateaux U13/U15 ont été mis en place. Bon impact finalement des plateaux débutants U13/U15. Malgré des difficultés sur la mise en place pour impliquer un maximum de clubs, finalement participation encourageante sur le dernier à Embrun. Formule à conserver pour la saison prochaine pour les clubs qui le souhaitent.

Une formule de play-offs a été mise en place cette saison pour les U15M, U18M et SM. Il y a eu pas mal de questions. A réfléchir pour maintien ou adaptation la saison prochaine. Intérêt sportif, mais fortes disparités de niveaux si quart de finale. Difficulté d'organisation de certaines équipes (U18M) Problème de timing pour création des rencontres et des dérogations envisagées.

Palmarès:

U13M: Digne BC

Coupe U13: Haute Provence B.

U15M: Digne BC

Coupe U15M: Gap ASB05

Coupe U15F: Haute Provence B.

U18M : Haute Provence B.

Coupe U18M: Gap ASB05

Coupe SF: Haute Provence B.

PRM: Digne BC 2

Coupe SM: Gap ASB05











COMMISSION 3x3

Président: Franck MONTAGNON

Pour commencer, je vais présenter le bilan de la commission 3x3 pour la saison 23/24.

Je tiens à remercier Baptiste pour sa préparation de la saison, mais aussi son aide quand j'ai eu besoin, merci Baptiste. Comme cela arrive, trop, souvent ; les inscriptions pour le championnat sont toujours aussi indisciplinées. Clubs qui se désinscrivent, clubs en retard, mais aussi des clubs très en retard, qui n'ont pu participer, jusqu'à des joueurs qui veulent s'inscrire juste avant la deuxième journée.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3X3 DES ALPES DU SUD

Cette saison, ce sont 32 équipes qui se sont engagées pour le championnat 3x3 dans les catégories U13 mixte, U15 mixte, U18 masculin, U18+ féminin et U18+ masculin. La répartition des équipes par catégorie est la suivante :

• U13 Mixte: 8 équipes

• U15 Mixte: 12 équipes

U18 Masculin : 5 équipes

• U18+ féminin : 4 équipes

• U18+ masculin : 3 équipes

Le championnat de 3x3 (SERIES) était qualificatif pour le Master de ligue SUD et permettait aux meilleures équipes de notre Comité d'y participer. Les quatre journées se sont déroulées de la manière suivante :

J1 - Samedi 25 novembre 2023 à Digne :	J2 - Samedi 16 décembre 2023 à Veynes :
• 7 équipes présentes pour les U13 mixte	• 7 équipes présentes pour les U13 mixte
• 10 équipes présentes pour les U15 mixte	• 9 équipes présentes pour les U15 mixte
• 3 équipes présentes pour les U18 masculin	• 4 équipes présentes pour les U18 masculin
• 3 équipes présentes pour les U18+ féminin	• 3 équipes présentes pour les U18+ féminin
• 1 équipe présente pour les U18+ masculin	• 2 équipes présentes pour les U18+ masculin
J3 - Samedi 03 février 2024 à Volx :	J4 - Samedi 24 février 2024 à Sisteron :
• 7 équipes présentes pour les U13 mixte	• 7 équipes présentes pour les U13 mixte
• 8 équipes présentes pour les U15 mixte	• 10 équipes présentes pour les U15 mixte
• 4 équipes présentes pour les U18 masculin	• 3 équipes présentes pour les U18 masculin
• 5 équipes présentes pour les U18+ féminin	• 5 équipes présentes pour les U18+ féminin



2 équipes présentes pour les U18+ masculin







• 2 équipes présentes pour les U18+ masculin



OPEN PLUS ACCESS JUNIORLEAGUE ET SUPERLEAGUE:

Cette saison, par manque de date et au vu des nombreux changements de dates et de lieu des éditions qualificatif, la commission n'a pas organisé d'événement.

FÊTE NATIONALE DU 3X3:

Pour les mêmes raisons et un changement de date et de lieu, la commission n'a pu l'organiser. Pour l'avoir dit à la FFBB, nos fins de saisons deviennent de plus en plus chargées.

MASTER 3X3 LIGUE SUD:

Les équipes championnes se sont qualifiées pour le Master de Ligue Sud au Cannet (06).

Malgré le peu d'effort sur cet événement, je rappelle que pour le faire la saison passée au Dévoluy, le comité s'est mis en quatre pour trouver restauration, hébergements, soirée conviviale...

Cette saison, nous avons reçu une liste d'hôtels et que chacun se débrouille.

Viennent s'ajouter des organisations ligue sur le même week-end, pour nous et c'est un immense regret, voire de la colère, nos jeunes U12 ne sont pas rendues au Camp Inter Comités, ce n'est pas faute d'avoir averti et d'avoir donné les informations.

Les équipes qualifiées de notre Comité se sont classées :

• U13 féminin :	
• OTO ICHIIIIII .	

- o Haute Provence Basket
- U13 masculin:
- o Digne Basket Club
- U15 masculin:
- o Digne Basket Club
- U18 féminin :
- o Laragne-Gap
- U18 masculin:
- o Digne Basket Club
- U18+ féminin :
- O Basket Club Barcelonnette
- U18+ masculin :
- o CBB Forcalquier











COMMISSION MINIBASKET

Présidente: Christelle AILLAUD

Le mot de Christelle : je tiens à excuser mon absence mais j'accompagne mon fils à un tournoi de Basket!

Je laisse le soin à Amélie/Franck de vous présenter le bilan de cette commission que j'ai pris en charge avec Amélie suite au départ de Baptiste.

Maman d'un jeune basketteur, cette saison a été celle de la découverte : rencontre de nouvelles personnes, travail sur des projets sportifs, saisie sur FBI.... Malgré les aléas rencontrés, je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui m'ont soutenue avec une mention spéciale pour Amélie et Agata pour leurs patiences, diplomatie et bienveillances à mon égard

Plateaux U7-U9-U11:

L'organisation de cette saison s'est à nouveau faite par le biais de 2 formats :

• U7 - U9 - U11 Débutant :

9 clubs se sont engagés pour participer aux différents plateaux prévus dans les différentes zones (secteurs nord - sud). En fonction des catégories, ce sont 5 à 7 plateaux qui été prévus mais plusieurs ont dû être annulés faute de lieux pour accueillir ou faute de participants. Il convient de rappeler que les clubs doivent communiquer au plus tard le jeudi le nombre de participants au club qui accueille le plateau.

• U11 Intermédiaire - U11 Confirmé :

8 clubs se sont engagés pour participer aux 11 plateaux prévus. Ce sont 5 à 7 plateaux qui été prévus mais plusieurs ont dû être annulés faute de lieux pour accueillir ou faute de participants.

Les demandes de dérogations ont été complexes à gérer du fait d'un dysfonctionnement sur FBI. Pour faciliter les échanges entre les clubs, nous avons créé un groupe WhatsApp dédié au MB.

Suite à des échanges avec les clubs ou lors des observations des plateaux, nous avons constaté que certains clubs n'ont pas mis en application le règlement et/ou les organisations définies par la commission.

Pour rappel, Amélie avait préparé une organisation type des plateaux pour chaque catégorie minibasket avec des fiches techniques afin d'aider les clubs lors de l'accueil de ceux-ci.

Pour les U 7 : Baby-Ball part à l'aventure! il a décidé de partir faire le tour du monde pour bien s'amuser en apprenant à jouer au basket.



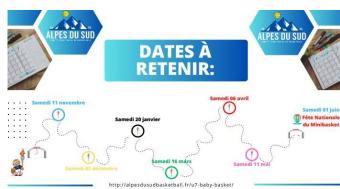












Pour Les U9:

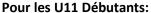












Matchs 3X3 largeur de terrain (1 - 2 ou 3 terrain)





ORGANISATION DES PLATEAUX

Constituées par club de 3 à 6 joueurs. Si un club n'a pas suffisamment de joueur, les intégrer aux autres équipes.

1 atelier: "ATELIER CHALLENGE BASKET D'OR"

JAP: Les U11 en attentes peuvent tenir des feuilles de match (sans diffuser les résultats) - Arbitrages (à patrit de U11 accompagné)

3x3 sur largeur de terrain ou 4x4 grand terrain

• PROPOSITION 2:

à 2 terrain de matchs 3x3 en largeur + 2 à 4 ateliers toujours en fonction du nombre de joueurs/ équipes

• PROPOSITION 1:

Échauffement sous forme d'ateliers 45' (notamment ateliers challenge et thématique)

Matchs 3X3 largeur de terrain (1 - 2 ou 3 terrain)

https://alpesdusudbasketball.fr/u11-mini-basket/















Pour les U11 intermédiaires / confirmés Un extrait du règlement particulier:

Plateau U11 Intermédiaire & Confirmé

SAISON 2023-2024

Sont concernés pour la saison 2023-2024, les enfants nés en 2013, 2014 et 2015 surclassés.

1 - FORMULE : 4 contre 4 tout terrain.

Saison en 2 phases

OPTION A : La première phase est par poule de niveau, avec système de montée/descente

pour la seconde phase.

OPTION B : Si manque d'équipe engagée, une poule unique avec une première phase géographique et

la seconde en poule Intermédiaire/Confirmé

2 - BALLON: Taille 5

3 - PANIERS: 2.60 m

4 - TEMPS DE JEU : 2 périodes de 8 minutes décomptées

1 minute entre chaque période / 5 minutes entre deux rencontres

Aucune prolongation, même en cas d'égalité

5 - EFFECTIF: Effectif maximum de 8 joueurs par équipe le jour du plateau

Aucun changement durant les 3 premières minutes de chaque période de jeu, excepté sur blessure

et fautes individuelles maximales atteintes

Chaque enfant doit obligatoirement débuter UN QUART TEMPS PAR MATCH.

Chaque équipe doit renseigner les quatres joueurs brûlés pour la saison. Ces joueurs ne pourront pas être convoqués pour jouer dans les niveaux inférieurs.

→ Une réunion sera mise en place au début de la prochaine saison afin de partager les organisations et répondre aux éventuelles questions.

FNMB:











La FNMB était prévue le dimanche 2 juin en mode jeux olympiques avec :

- une cérémonie d'ouverture (tour de piste avec banderoles et drapeaux, 1 porteur de flamme par club...)
- des ateliers le matin et l'après-midi (dont un atelier parents-enfants)
- une clôture de la journée avec notamment la mise en avant des jeunes bénévoles.

Cette année, l'organisation de la FNMB a rencontré de multiples péripéties : initialement prévue à Gap, nous avons su le 16 avril que ce n'était plus possible car la Mairie avait prévu des travaux sur le site autour du 2 juin.

Après de multiples échanges avec les clubs, celui de Manosque a bien voulu prendre en charge l'organisation dans des délais très contraints. Et nous tenons à les remercier.

Mais voilà, la météo a décidé de faire des siennes. Pendant toute une semaine, nous avons suivi avec attention les prévisions météorologiques et le vendredi 31 mai, au vu de la pluie, des orages annoncés et du risque potentiel que cela engendrait, le comité directeur a décidé d'annuler la FNMB. Conscient des désagréments de cette décision, le comité directeur a pris cette décision parce que la santé de l'ensemble des participants était sa priorité.

Face aux contraintes de l'organisation de cet évènement, il n'a pas été possible de le reporter à une date ultérieure.











COMMISSION TECHNIQUE & Rapport d'activité CT

Président : ROTSCHEK Sébastien
CT : PELLOUX Amélie

1. Détections : CENTRE DE PERFECTIONNEMENT COMITÉ

La saison a débuté par un tournoi de brassage U13 à Veynes avec la réunion de rentrée des éducateurs de cette catégorie. Directive technique, fonctionnement des CPC, fiches étapes de détection et fiches potentiels ont été présentées. La journée a permis de superviser tous les U12-13 du territoire.

1.1. CPC U13

Pour la saison 2023-2024 : ont participé au CIC TIC U13 02-03-04 et 05 Novembre 2023 à Saint Raphaël :

Les U13 Potentiels ont été convoqué aux CPC U12 afin de pouvoir les aider à s'y préparer au mieux.

Participants CIC U13 N°1:

CLUB	JOUEUR(S) / JOUEUSE(S)
BAL	LAVILLONIERE Gabriel
DIGNE B.C.	KHELFALLAH Oussama



Participants CIC U13 N°2: Pas de joueur retenu pour le 0A

Participants Entrée Pôle: (Sur dossier de candidature)

JAMROZIK CAPON Maxence











1.2. CPC U12

Pour la saison 2022-2023, la filière de Détection donné comme échéance un Stage U12 avec la Ligue Corse et le CIC U12 du 17 au 19 Mai à Sainte Tulle.

Le stage U12 avec la Corse est une première pour notre territoire et une belle réussite.

Deux jours et demi de stage et d'échange avec nos collègues Corse qui nous ont permis d'évaluer nos jeunes et sélectionner ceux qui iraient sur le CIC U12. Nous espérons pouvoir reconduire cette action avec pourquoi pas une alternance sur notre Territoire et un voyage en Corse.

CIC U12:

En filles, étaient convoqués :

AKOU Chance BATIE BASKET CLUB - absente
ALONSO LOPEZ Irène HAUTE PROVENCE BASKET - absente
CORBEL Noéline HAUTE PROVENCE BASKET - absente
DIALLO Mariam BRIANÇON BASKET CLUB - absente

En Garçons, étaient convoqués :

BENO Noam VEYNES – absent (arrêt basketball)

VANTIEGHEM WIII HAUTE PROVENCE BASKET

Dates:	Filles:	Garçons:
23-24 Septembre	TOURNO	I DE RENTRÉE U13
15 Octobre 2023	14	16
12 Novembre 2023	7	20
03 Décembre 2023	7	17
10 Décembre 2023	8	15
21 Janvier 2024	7	11
04 Février 2024	7	12
STAGE 0A / CORSE	7	9
17 Mars 2024	4	10
07 Avril 2024	6	8
12 Mai 2024	2	9
19 Juin 2024	2 (réponses positives)	10 (réponses positives)











1.3. **CPC U11**

Pour rappel fonctionnement par secteur géographique afin de limiter les déplacements. La mise en place a été très compliquée avec un manque d'encadrement d'une manière générale.

Au lieu de 3 secteurs (Nord, centre, Sud) nous sommes passés à 2 (Sud-Centre), mais obligation d'annuler dans le sud par manque de salle et de responsable terrain.

CPC	SECTEUR NORD Responsable : Pas de secteur pour 2024- 2025	SECTEUR CENTRE Responsable: OCCANSEY Eric	SECTEUR SUD Responsable : CT PELLOUX Amélie
N°1 : 21-22 Octobre	Rattacher au secteur Centre.	27 à Gap	22 à Digne les bains
N°2 : 25-26 Novembre		29 à Veynes	34 à Volx
N°3: 27-28 Janvier		26 à Veynes	Annuler
N°4: 16/17 Mars		Annuler	Annuler
Nb u10/11 licenciés par secteur		102	88

Journée Inter Secteur U11:

De ces 4 dates, l'ETT s'est réunie afin d'établir la liste des 35 U10-U11 Potentiels à convoqué(e)s sur la JIS U11 qui a eu lieu le Dimanche 14 Avril 2024 à Laragne

Organisation / supervision journée : CT Pelloux Amélie

Encadrement : Occansey Eric, Rotschek Sébastien, Novel Dorian (Rattrapage BF)

Présents: 27/35











Au programme :

Matinée	Après-midi
Réunion avec les parents pour expliquer le	Échauffement école de course
cursus de détection.	Rotation ateliers:
Échauffement - Aisance	Jeu Rapide 🚭
Rotations sur les ateliers:	Mécanique de tir
■1vs1 tout terrain ■	Puis rotation :
Ateliers le tir en course 🐷	Oppositions par groupe de niveaux. Avec mise
Aisance dans le dribble	en place du JAP
	Atelier vidéo PPF

2. Challenges

2.1. Challenge Benjamin(e)s

La Phase Départementale a eu lieu le Dimanche 11 Février 2024 à Vinon/Verdon

Barème de Qualification : Garçons > 25 points / Filles > 20 points

Club ayant participé à la phase club: 5/15











Classement complet Phase Départementale: cliquez ici

Rappel procédure:

La phase club du challenge doit-être saisie via FBI avant le 31 décembre. Tous les participants doivent être enregistrés sur la plateforme pour pouvoir prétendre être qualifiés à la phase départementale. Nous regrettons la faible participation des clubs à cette action Fédérale.















2.2. Panier D'or - 2ème Édition

Deuxième édition au sein du Comité, qui s'est déroulée le Dimanche 11 février à Vinon/Verdon

Phase club: 86 participants sur 173 (à la date de qualification) possible - 49% de participations

	AND THE COMPANY IN LINEARS	Under Supfare Verylains	Antris	SIGHE B.C.	HAST
Nb participants / nb de licenciés U10-11	13/13	4/4	45/49	18/21	6/30
Pourcentage de participation	100%	100%	91,84%	85,71%	20%

5 clubs / 15 -Soit 33% de participation à l'action.

32 présents sur 35 convoqué(e)s – 91,41% de présents

Classement Mixte: classement complet <u>cliquez ici</u>

Clas	CLUB	NOM	PRÉNOM	LE G8	YOY O	LE FEU D'ART	LA CIBLE	TOTAL
1	DIGNE BASKET CLUB	Sigillo	Leandro	20	18	7	1	55
2	HAUTE PROVE NCE BASKET	Bartlett	James	20	16	8	7	51
3	GAP ASB 05	Boutibonnes	Lenny	16	12	11	7	50















2.3. Basket D'or

Initialement le samedi 23 Mars 2024.

La journée à dû être **annulée** pour la deuxième année consécutive, cette fois par le manque d'inscription.

Bilan CHALLENGE U9 à U13 :

Nous regrettons la faible participation des clubs à ces évènements qui sont des temps de détections pour le Comité. Mais surtout ses épreuves sont des outils de perfectionnement pour nos jeunes.

Nous espérons que ces évènements seront plus suivis sur les années à venir.

3. Formation entraîneur

3.1. Brevets Fédéraux

Pour la saison 2023-2024 nous avons eu un bon groupe d'inscrits à la formation BF Jeunes, avec 11 Stagiaires.

A noter cependant qu'aucune femme n'était inscrite à la formation.

Ils ont participé à trois journées de formation en présentiel, à Laragne, à l'occasion des CPC U12.

Résultats : BREVET FÉDÉRAL JEUNE 2023-2024

Nom	Prénom	Structure	Resultat E-learning	Résultat final
ACHOUR	Mehdi	DIGNE LES BAINS BASKET CLUB	validé	validé
BARTLETT	Richard	HAUTE PROVENCE BASKET	validé	validé
CARMONA	Antoine	HAUTE PROVENCE BASKET	validé	validé
FOURNIER	Damien	DIGNE LES BAINS BASKET CLUB	validé	validé
LEMARCHAND	Olivier	HAUTE PROVENCE BASKET	validé	validé
MARGAILLAN	Gabriel	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	validé	validé
MARTIN	Ilan	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	validé	validé
MERESSE	Max	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	validé	validé
TORRES	Nathan	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	validé	validé
VEYRET	Fabien	HAUTE PROVENCE BASKET	validé	validé
NOVEL CATTIN	Dorian	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	non validé	non validé

Aucune session de Brevet Fédéral Enfant, faute d'inscription.

Nous rappelons que dans le cadre de la formation des entraîneurs diplômés et ou bénévoles, TOUS les CPC U10-U11 et U12 sont ouverts.

CPC U10-11 > Participation à la séance, tenus d'ateliers

CPC U12 > Possibilité de regarder la séance. Voir intervention sur le terrain si cela est prévu à l'avance.











3.2. Revalidation entraîneur

Dans le cadre de la revalidation entraîneur régional, le Comité a mis en place 2 sessions de revalidation :

R.1 Mercredi 20 Décembre 2023 à Laragne	R.2 Mercredi 07 Février 2024 à Gap
Intervenant Alexandre Barthélémy	Intervenant : Magali Lacroix
Thème : Les Aspects défensifs en catégories jeunes	Thème : Le jeu de Manoeuvre
Nombre de Participants : 18	Participants : 12

Nous tenons à remercier les U18 Filles de Laragne/Gap ainsi que quelques U15/17 de Gap qui ont été des cobayes exemplaires sur ces deux interventions.

















3.3. Interventions techniques et supervisions

Cette saison notre CT est intervenue dans les clubs à la demande de ces derniers ou en supervision d'entraîneurs. Elle a également supervisé plusieurs plateaux et matchs durant la saison.

Elle a également participé aux actions de détection obligatoire avec la Ligue.

TYPE D'INTERVENTION	CLUB	ENTRAÎNEUR	CATÉGORIE
	LSB	DORIAN	U9-11 & U13-15
	FAST	ECOLE MINI BASKET + BAPTISTE + GREG	U7 à U11 U13 DEP ET U15 F
VISITE CLUB + SUPERVISION	Quality Spyl dive Vigyunitas	KARINE & CHRISTELLE	U9-11
SÉANCE	Quality Spylotive Vegyanitas	CHRISTELLE & JEAN FRANCOIS	U13-15
		BAPTISTE	U13-U15 FILLES
	DAST.	GREG	U11
		STÉPHANE	U9-11
	dades system dyputa	KARINE / CHRISTELLE	U13/15 1vs1
	USB Igente de la filancia	SEBASTIEN	JEU DE MANOEUVRE
	FASE	BAPTISTE	JEU RAPIDE
INTERVENTION		STÉPHANE	U13-15 JEU RAPIDE
TECHNIQUE	Talko Tryfere Ygystaa	VEYNES SISTERON LARAGNE	PLATEAU U13 DÉBUTANT
	B	BATIE GAP EMBRUN SEYNE	PLATEAU U9
	FAST	GAP VEYNES SISTERON	PLATEAU U11 DÉBUTANT













	ALPES DU SUD COUNT THEIRIBANA. ((ii)) FFBB	Saint Raphaël	CIC U13 N1
	ALPES DU SUD COURT TERRITORIAL FFBB FFBB	Saint Tulle	CIC U13 N2
INTERVENTION TECHNIQUE	ALPES DU SUD COURT TERRITORIAL FFBB FFBB	CREPS d'Aix	Stage U13
	SUD SUD HET THE BELLE FFBB	Carcassonne ***********************************	Tournoi U13
CIC – TIP	SUD SUD HATT RESERVED.	Carqueiranne – Saint Tulle	Stage U15 Filles
- ZONE	ALPES DU SUD CORSE RESET BALL CORSE RESET BALL	Saint Tulle	Stage U12
	SUD SUD HOMEN LANG RECORDED.	Sorgues OCCIONE AMERICA	Stage + Tournoi Inter Pôle U15
	ALPES DU SUD CONTT TEMPORAL FFBB	Saint Tulle	CIC U12
	SUD SUD STATE OCCUTANIE MASKETBALL	Avignon	REUNION DE ZONE













	SUPERVISION MATCH & PLATEAU
U7 PLATEAU	NOTES STATES
U9 PLATEAU	
PLATEAU 11D et U13 Débutants	LSB Walter Supfare Veguldes
U11 INT	FAST STATE OF THE PARTY OF THE
U11 CONF	DIALES BASE
SENIOR	DIONE R.C. BRICKET
LIGUE U18F	LSB
LIGUE U13	
CHAMP U13 D	AND STATE OF THE S
U13F vs U13 D	STITES A HOIGHERE
1/2F COUPE U13D vs U13 LIGUE	A PAGNER B. E.
FINALES COUPES	PASSE NO SHALL SHA

3.4. Ressources Technique





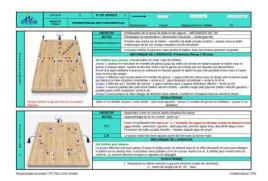






Cette saison l'onglet ressources techniques de notre site internet à destination de nos éducateurs ont été publiés :

Ressources externes - Onglets:	Ressources internes - créés par la CT:
Minibasket - Tir - Aisance	PDF - Cycle N°2 Cahier Technique Minibasket Débutant Cycle 3 mis en standby car pas utiliser par les clubs
	PDF - séances N°3 Centre de Perfectionnement U11





4. Développement - structuration (obe)

4.1. Scolaire

Pour la saison 2023 - 2024, 13 écoles (-21 classes // 22-23) soit 355 (-516) ont participé à l'Opération Basket École sur le secteur 04-05.

La CT est intervenue sur le secteur centre sur les écoles de :	Sur le Secteur de Digne :	Sur le Secteur de Gap :	Sur le Secteur Manosque,
Volonne (4 classes)	pas d'intervention pour cette année	Romette (4 classes)	Volx

Pour rappel:

Les intervenants doivent avoir une carte professionnelle.

Ils doivent s'assurer que les classes soient bien **inscrites sur la plateforme avant** d'initier les interventions. Ils doivent **informer la CT** de toutes les OBE qu'ils conduisent.

Un rappel de la procédure sera envoyé aux clubs avec les obligations auxquelles nous sommes soumis depuis le renouvellement des conventions avec le 04 et le 05.











4.2. FNMB - JNSS - JOP

Cette saison, nous ne pouvons que nous satisfaire de l'organisation de 4 grosses journées de sport scolaire organisées et/ou co-organisées entre le Comité, les clubs de Sisteron BC et Veynes .

Action 1 : Journée Nationale du Sport Scolaire.

29 septembre 2023 à Forcalquier Gymnase de Forcalquier **200 participants**

Action 2 : JOURNÉE INTER CLASSES à Volonne

Mardi 28 mai 2024 Volonne 6 classes de CP à CM2 91 élèves Structure gonflable



Action 3 : JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE à Veynes

Vendredi 31 mai 2024

11 Rotations de 30 minutes matin et après – midi 1ere Lycée Veynes – et groupe de PS à CM2 194 participants

Structure gonflable



Action 4: TOUR 04 à Sisteron

Jeudi 6 juin 2024 cycle 2 et 3 et jeunes d'établissements médico-sociaux 320 participants Structure gonflable + 1 bénévole de Sisteron















4.3. Alpes Basket Tour

Pour cette saison, le Comité a renouvelé son action ALPES BASKET TOUR avec la mise à disposition **GRATUITE** des structures gonflables et de la CT et apprentis (si leur emploi du temps le permet).

Pour rappel, cette action est un événement mais pas que il est un **OUTIL** de développement et de promotion pour les clubs qui peuvent le mettre en place afin de promouvoir 5x5 - 3x3 - Vivre Ensemble - Basket scolaire - Basket entreprise en fonction des projets clubs.

Il ne faut pas hésiter à contacter la CT qui vous aidera à la mise en place de vos projets.

Vous pouvez retrouver toutes informations sur l'ABT en cliquant ici

4.4. Vivre Ensemble

- → Le Digne Basket Club a renouvelé sa participation à la journée Sport & Santé avec le Lycée Pierre Gilles de Gennes.
- → Projet Micro basket en cours de construction à l'US Veynes Basket SNCF.

4.5. Structuration

Très peu de demandes ont été effectuées auprès d'Amélie dans sa mission d'aide à la structuration.

En bref:

- Haute Provence Basket 1 réunion dossier de labellisation EFMB.
- Embrun Basket Ball Réunion fonctionnement club / comité et mise en place du contrat d'alternance.
- Forcalquier Basket Ball réunion fonctionnement comité / club
- → La Bask&News est mise en place depuis maintenant deux saisons. Nous nous rendons compte qu'elle n'est pas diffusée comme il le faudrait et que beaucoup d'informations ne passent pas ou sont manquées.



La B&N doit être un réflexe pour tous:

- salariés
- dirigeants,
- entraîneurs
- bénévoles.

Accessible via Facebook, Instagram, Site internet du Comité.

Nous déplorons qu'elle ne soit **que très peu republiée** sur les pages Facebook et Instagram de nos clubs.











- → Rédaction de Fiches Outils pour les clubs : Non diffusées par la suite une page sur le site du comité à été dédiée a ses mêmes fiches rédigées par la FFBB.
- → Rédaction d'une fiche outil aidant à la mise en place de l'Alpes Basket Tour.
- → Rédaction de documents pour les cours sur la Formation BOSS CAMPUS :
- Communication écrite
- Méthodologie du projet
- Projet : Présentation de la structure
- Méthodologie du rapport
- Méthodologie du compte rendu
- Fiche projet

Ces documents pourront être mis à disposition des clubs si besoin.

Autres missions effectuées :

- → Gestion annuelle du site internet, page facebook, Instagram, de tous les visuels de communication du Comité.
- → Aide à la gestion de la commission minibasket.
- → Cours BOSS CAMPUS FORMATION > Communication, Projet, Bureautique.











Le président du comité Franck Montagnon soumis au vote les rapports d'activité.

Voté à l'unanimité.











COMMISSION FINANCES

Président : Pierre SAVINA

Le bilan de notre activité de la saison mérite quelques commentaires pour résumer les actions menées avec l'investissement humain qui les accompagne. En synthèse de l'exercice 23-24, près de 700 écritures ont été comptabilisées pour un résultat d'exploitation pour la période 01/06/2023 au 31/05/2024 de − 5666.57€. Ce résultat ne tient pas compte du solde de licences et de la part des clubs à fin juin en cours. L'exercice peut être estimé avec un négatif plus important (-7000€ en plus)

L'activité du comité peut être considérée comme une saison quasi normale même si certaines actions n'ont pas eu lieu (formation CDO, la FNMB ou même le tournoi 3x3 Open Plus. Malgré tout, l'investissement de ses membres et de ses salariées au côté des clubs de notre territoire a été généreux.

Le contrat d'apprentissage de Baptiste Dubois s'est terminé fin octobre. Notre CTF Amélie est intervenue sur la formation Boss Campus créée sur Gap en octobre.

La charge du Personnel du Comité a gardé le même impact et est compensée par la part des cotisations revenant au comité.

Le véhicule du Comité a été changé (au terme des 3 ans) obligeant à un 1^{er} loyer conséquent, la location du garage et de la place de parking a cessé en avril dernier. L'acquisition d'un garage (à proximité du siège) est en cours et sera couvert par un prêt de 20k€ pour ne pas démunir nos fonds propres (réserve pour nos emplois).

La mise à disposition du local à Profession Sports 05 permet de combler les frais imputés au Siège (EDF principalement, taxe foncière).

Parmi les dépenses courantes : le carburant, les frais de déplacements ont nettement augmentés.

Les assurances restent stables. Certaines dépenses du quotidien peuvent être réduites et devront être mieux défini à l'avenir. Chaque économie dans le fonctionnement pèse en fin d'exercice.

En recette, les subventions (PSF) et (Départements) ont bien été versées et sont conformes à nos demandes des dossiers. L'ensemble des subventions allouées représentent seulement 24% de notre budget. A noter que l'aide à l'Emploi (6000€) perçue s'achève.

Le cout des cotisations des licences est en hausse de 8k€. La part du comité, elle, reste stable, liée au nombre de licences (1476 au 31 mai) permet malgré tout, l'équilibre de nos charges de personnel.

Les pénalités ou amendes versées par les clubs ont largement baissé par rapport à la saison passée et c'est tant mieux. Les achats de matériel et ceux de textiles ont servi à la dotation des récompenses des finales de Coupes principalement (à la baisse puisque ni le 3x3 ou la FNMB ont eu lieu).

<u>Avantage en nature</u> (bénévolat de nos dirigeants). Il semble important de l'identifier et de le chiffrer en conformité avec la légalité. Il s'élève à 20520€ cette saison. ((estimation pour 1368 heures X 15€).

Tous les clubs sont à jour de leur affiliation depuis le début de saison et doivent penser à la renouveler sur FBI avant le 30 juin pour 24-25. Les soldes de licences et pénalités doivent être régularisés ou vont l'être avant fin juin.

A ce constat pour cette saison, et à la lecture du bilan global présenté, <u>nos dispo nibilités s'élèv ent à 61 614 € au 3</u> <u>1 m ai</u>

<u>2024.</u> Ce qui nous apporte une sécurité non négligeable pour préserver les emplois (2 saisons) ainsi que le financement du futur garage indispensable au stockage du matériel et au stationnement du véhicule.

Un remerciement aux dirigeants des clubs qui jouent le jeu, malgré des rappels parfois insistants de notre part pour les acomptes de licence ou péréquation que nous imposent nos échéances de gestion ayant nous-même des règlements réclamés par notre Ligue aux mêmes dates.

Le trésorier réitère sa demande de nommer 1 ou 2 vérificateurs aux comptes pour la saison prochaine afin de légitimer le travail de trésorerie du notre Comité.











Pour ma part, mon mandat de trésorier cesse à l'issue de cette AG élective.

Je tiens à remercier tous celles et ceux qui m'ont apporté leur confiance et permis de remplir cette tâche avec plaisir depuis 6 saisons déjà. Une longue page d'actif au sein du Comité se tourne (34 ans) pour moi. Je souhaite à la prochaine équipe dirigeante de trouver la même passion en y mettant son dynamisme, l'implication fédérale nécessaire pour construire avec dévouement son histoire Basket avec et pour nos clubs.

Bien évidemment, je reste en soutien pour la transmission du fonctionnement auprès de la personne qui assurera cette charge de gestion de la trésorerie.

Pierre SAVINA Trésorier du CTASB

Le bilan financier 2023/2024 est soumis au vote :

Voté à l'unanimité.

Le responsible financier Pierre SAVINa présente le budget prévisionnel pour la saison 2024/2025.

Le budget prévisionnel est soumis au vote :

Voté à l'unanimité.









COMITE TERRITORIAL DES ALPES DU SUD DE BASKET BALL COMPTE DE RESULTAT

du 01/06/2023 au 31/05/2024

export BasiCompta au 06/06/2024

Compte de résultat	Exercice N	Détai Is	Exercice N-1	Détails
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	88 123,57 €	+	80 755,38 €	+
Ventes de biens et services	2 015,00 €		3 533,50 €	
Ventes de biens	1 310,00€	+	3 533,50€	+
Ventes de prestations de service	705,00€	+	0,00€	
- dont parrainages	0,00€		0,00€	
Produits de tiers financeurs	29 115,00 €		34 129,00 €	
Concours publics et subventions d'exploitation	29 000,00 €		27 650,00 €	
- Etat	15 500,00 €	+	17 900,00 €	+
- Région(s)	0,00€		0,00€	
- Département(s)	13 500,00 €	+	9 750,00€	+
- Commune(s)	0,00€		0,00€	
- Subvention communauté de communes et agglomération	0,00€		0,00€	
- Organismes sociaux	0,00€		0,00€	
- Fonds européens	0,00€		0,00€	
- ASP	0,00€		0,00€	
Ressources liées à la générosité du public	0,00€		0,00€	
- Mécénats	0,00€		0,00€	
Contributions financières Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de	115,00€	+	6 479,00€	+
neprises sur amortissements, depreciations, provisions et transierts de	2 785,00 €	+	2 850,00 €	+
Autres produits	20 200,02 €	+	24 191,69€	+
Total I	142 238,59 €		145 459,57 €	
CHARGES D'EXPLOITATION				

Achats de marchandises	0,00€		2 054,46 €	+
Autres achats et charges externes	28 733,70 €		27 601,38 €	
Achat	6 701,00 €		9 826,24€	
- Achats d'études et de prestations de services	0,00€		0,00€	
- Achats non stockés de matières et de fournitures	606,92€	+	1 701,34€	+
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	4 652,74 €	+	4 083,80€	+
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 441,34 €	+	4 041,10 €	+
- Autres fournitures	0,00€		0,00€	
Services extérieurs	14 556,93 €		13 025,29€	
- Sous traitance générale	0,00€		0,00€	
- Locations	12 169,51 €	+	6 381,92€	+
- Entretien et réparation	275,00€	+	1 511,52€	+
- Assurance	1 893,32 €	+	2 184,81€	+
- Documentation	0,00€		0,00€	
- Divers	219,10€	+	2 947,04€	+
Autres services extérieurs	7 475,77 €		4 749,85€	
- Rémunération intermédiaires et honoraires	170,50€	+	0,00€	
- Publicité, publication	568,96€	+	1 416,00€	+
- Déplacements, missions	5 109,29 €	+	1 518,97€	+
- Frais postaux et de télécommunications	1 053,92 €	+	912,62€	+
- Services bancaires, autres	573,10€	+	902,26€	+
Aides financières	0,00€		0,00€	
Impôts, taxes et versements assimilés	4 580,39 €	+	210,00€	+
Salaires et traitements	29 611,18 €	+	28 731,59€	+
Charges sociales	14 947,30 €	+	13 153,03 €	+
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 639,82 €	+	11 551,14 €	+
Autres charges	56 149,11 €		63 439,93 €	
Autres charges de gestion courante	56 149,11 €	+	62 809,93 €	+
Autres charges de personnel	0,00€		630,00€	+
Total II	144 661,50 €		146 741,53 €	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 422,91 €	·	-1 281,96 €	

PRODUITS FINANCIERS :				
Autres intérêts et produits assimilés	1 579,34 €	+	568,53€	+
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0,00€		0,00€	
Total III	1 579,34 €		568,53€	
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00€		0,00€	
Intérêts et charges assimilées	0,00€		0,00€	
Total IV	0,00€		0,00€	
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 579,34 €		568,53€	
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-843,57 €		-713,43 €	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion	0,00€		2 502,90€	+
Total V	0,00€		2 502,90 €	
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	1 020,99 €	+	2 178,06€	+
Total VI	1 020,99 €		2 178,06 €	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-1 020,99 €		324,84€	
Participation des salariés aux résultats (VII)	0,00€		0,00€	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0,00€		0,00€	
Total des produits (I + III + V)	143 817,93 €		148 531,00 €	
Total des charges (II + IV + VI + VIII + VIII)	145 682,49 €		148 919,59 €	
EXCEDENT OU DEFICIT	-1 864,56 €		-388,59€	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	0,00€		0,00€	
Prestations en nature	0,00€		0,00€	
Bénévolat	20 520,00 €	+	21 870,00 €	+
TOTAL	20 520,00 €		21 870,00 €	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature	0,00€		0,00€	
Mise à disposition gratuite de biens	0,00€		0,00€	
Prestations en nature	0,00€		0,00€	

Personnel bénévole	20 520,00 €	21 870,00 €
TOTAL	20 520,00 €	21 870,00 €

Résultat : -1 864,56 €



COMITE TERRITORIAL DES ALPES DU SUD DE BASKET BALL Budget Prévisionnel

Exercice du 01/06/2023 au 31/05/2024

export BasiCompta au 05/06/2024

Charges	Montant		Produits	Montant
60 - Achat	8 500,00 €		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	9 500,00 €
Achats d'études et de prestations de services	0,00€	<u>+</u>	Prestation de services	500,00€ <u>+</u>
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 000,00€	<u>+</u>	Vente de marchandises	2 000,00 € <u>+</u>
Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 000,00€	<u>+</u>	Produits des activités annexes	7 000,00 € <u>+</u>
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 500,00 €	<u>+</u>		
Autres fournitures	0,00€	<u>+</u>		
61 - Services extérieurs	8 500,00 €		74 - Subventions d'exploitation	25 500,00 €
Sous traitance générale	0,00€	<u>+</u>	Etat (ANS, ARS,)	9 000,00 € <u>+</u>
Locations	5 000,00€	+		
Entretien et réparation	1 000,00€	<u>+</u>	Région(s)	0,00 € <u>+</u>
Assurance	2 000,00€	<u>+</u>		
Documentation	0,00€	<u>+</u>		
Divers	500,00€	<u>+</u>	Département(s)	13 500,00 € <u>+</u>
62 - Autres services extérieurs	7 800,00 €			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	300,00€	<u>+</u>	Commune(s)	0,00 € <u>+</u>
Publicité, publication	1 000,00 €	<u>+</u>	subvention communauté de communes et agglomérations	0,00€ +
Déplacements, missions	5 000,00€	<u>+</u>		
Frais postaux et de télécommunications	1 000,00 €	+	Organismes sociaux (à détailler)	0,00 € <u>+</u>

Services bancaires, autres	500,00€	+			
63 - Impôts et taxes	2 900,00 €	_	Fédération	3 000,00€	+
Impôts et taxes sur rémunération	2 000,00 €	<u>+</u>	Fonds européens	0,00€	+
Autres impôts et taxes	900,00€	<u>+</u>	ASP	0,00€	<u>+</u>
64 - Charges de personnel	48 000,00 €		Autres recettes (précisez)	0,00€	<u>+</u>
Rémunération des personnels	32 000,00 €	<u>+</u>			
Charges sociales	15 000,00 €	<u>+</u>	75 - Autres produits de gestion courante	105 000,00 €	<u>+</u>
Autres charges de personnel	1 000,00€	<u>+</u>	Dont cotisations	90 000,00 €	<u>+</u>
65 - Autres charges de gestion courante	60 000,00 €	+	76 - Produits financiers	1 000,00€	+
66 - Charges financières	0,00€	+	77 - Produits exceptionnels	0,00€	<u>+</u>
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00 €	<u>+</u>	76 - Keprises sur amortissements et	0,00€	<u>+</u>
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0,00€	<u>+</u>	79 - Transfert de charges	4 700,00 €	<u>+</u>
TOTAL DES CHARGES	145 700,00 €		TOTAL DES PRODUITS	145 700,00 €	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	20 500,00 €		87 - Contributions volontaires en nature	20 500,00 €	
Secours en nature	0,00€		Dons en nature	0,00€	<u>+</u>
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00€	<u>+</u>	Prestations en nature	0,00€	
Personnel bénévole	20 500,00 €		Bénévolat	20 500,00 €	<u>+</u>
TOTAL DES CHARGES	166 200,00 €		TOTAL DES PRODUITS	166 200,00€	

Résultat

0,00€



www.alpesdusudbasketball.fr | BasketAlpesDuSud ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE – Digne les Bains

QUESTIONS DIVERSES:

- Mot du président de la Ligue Sud Jean-Pierre BRUYERE.
 La discussion s'engage avec les présidents des clubs concernant les subventions et la gestion du club.
- 2. Mot du president CDOS 05 Christian FOYLLET.
- 3. Le tableau avec les tarifs de licences reste inchangé par le comité, la ligue et la FFBB.
- 4. Le règlement financier est présenté par Franck Montagnon.
 La discussion s'engage.
 Le club de Seyne et de Briançon sont contre les changements sur la partie « pénalités ».
 Le club HPB et Barcelonnette s'abstient sur la partie « pénalité ».

Décompte des voix suite au vote : 175 voix contre 449 voix d'abstentions 828 voix pour

La partie « pénalité » est validée avec une majorité de votes "pour".











REGLEMENT FINANCIER

U7 - U9PARTICIPATION PAR CLUB	20.00
U11	20.00
U13 - U15 - U17 et U18F	60,00
U20 - Senior	100,00
Engagement en championnat 3x3	40,00€
FORFAIT CHAMPIONNAT 5x5	
Simple catégorie senior	200,00 €
Simple autres catégories U20 et en-dessous	100,00
Général catégorie senior	400,00
Général autres catégories U20 et en-dessous	200,00
FORFAIT CHAMPIONNAT 3x3	
Simple catégorie U23 à senior plus	100,00
Simple autres catégories U18 et en-dessous	50,00 €
Général catégorie U23 à senior plus	200,00
Général autres catégories U18 et en-dessous	100,00
PENALITES FINANCIERES	
Rencontre perdue par pénalité,	50,00 € 1 00
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue avant la 1ère journée de championnat (joueurs qualifiés)	
	60,00
	60,00 20,00
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue par journée de retard après la 1ère journée (cumulative)	,
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue par journée de retard après la 1ère journée (cumulative)	20,00
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue par journée de retard après la 1ère journée (cumulative) Feuille de marque non parvenue dans les délais (3 jours maximum)	20,00
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue par journée de retard après la 1ère journée (cumulative) Feuille de marque non parvenue dans les délais (3 jours maximum)	20,00 30,00 30,00
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue par journée de retard après la 1ère journée (cumulative) Feuille de marque non parvenue dans les délais (3 jours maximum)	20,00 30,00 30,00 20,00 40.00
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue par journée de retard après la 1ère journée (cumulative) Feuille de marque non parvenue dans les délais (3 jours maximum)	20,00 30,00 30,00 20,00 40.00
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue par journée de retard après la 1ère journée (cumulative) Feuille de marque non parvenue dans les délais (3 jours maximum)	20,00 30,00 30,00 20,00 40.00 80.00
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue par journée de retard après la 1ère journée (cumulative) Feuille de marque non parvenue dans les délais (3 jours maximum)	20,00 30,00 30,00 20,00
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue par journée de retard après la 1ère journée (cumulative)	20,00 30,00 30,00 20,00 40.00 80.00 80.00 30,00 60,00
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue par journée de retard après la 1ère journée (cumulative)	20,00 30,00 30,00 20,00 40.00 80.00 80.00 30,00 60,00 90,00
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue par journée de retard après la 1ère journée (cumulative)	20,00 30,00 30,00 20,00 40.00 80.00 80.00 30,00



REGLEMENT FINANCIER

RECLAMATION AU COMITE DES ALPES DU SUD	
Au moment du dépôt de la réclamation (non remboursable dans tous les cas)	75,00 €
Au moment de la confirmation	100,00 €
TOTAL	175,00 €
RECLAMATION A LA FEDERATION	
Au moment du dépôt de la réclamation	75,00 €
Au moment de la confirmation	100,00 €
TOTAL	175,00 €
APPEL A LA CHAMBRE D'APPEL	
Cautionnement d'appel disciplinaire (article 637 des RG)	310,00 €
Appel abusif	250,00 €
Appel d'une décision administrative (article 915 des RG)	375,00 €
DEMANDE DE DELEGUE PAR UNE ASSOCIATION	
Un délégué demandé par un groupement sportif appliquera pour son remboursement la formule suivante : (Montant kilométr	ique x nbre
km aller et retour) + indemnité de rencontre	
Indemnité de rencontre	20,00 €
Indemnité kilométrique	0,40 €
BAREME DEPARTEMENTAL DES ARBITRES	
Les arbitres sont défrayés directement par virement périodique de la caisse de péréquation du Comité Territorial en fonction du ba	arème suivant
: (Montant kilométrique x nbre km aller et retour) + indemnité de rencontre	
Indemnité kilométrique	0,40 €
Indemnité de rencontre (montant fixé par la Fédération Française de Basket Ball) :	
Senior	31.00 € 3 0€
U20, U17, U15, U13	25,00 € 26 €
PARTICIPATION AUX STAGES DE FORMATION	
Stage arbitres	de péréquation
Si désistement moins de 15 jours avant le début du stage, pas de remboursement	
2. Concernant les stages arbitres, une caution d'un montant de 100€ sera demandée aux clubs avec remboursement si le stagiaire	va au bout
de la formation (2 stages + passage des différentes épreuves de l'examen, sans condition de réussite)	
INDEMNITES DES CADRES (hors CTS, CTF et Salariés) de l'ETD et Encadrement des Officiels	
La journée (Brevet Etat, DEJEPS et BPJEPS basket) et officiels	60,00 €
La demi-journée (Brevet Etat, DEJEPS et BPJEPS basket) et officiels	30,00 €
La journée (DETB, CQP)	40,00 €
La demi-journée (DETB, CQP)	20,00 €
La journée (Animateur et Initiateur)	30,00 €
La demi-journée (BF, Animateur et Initiateur)	15,00 €
Frais km 0.40€/km. le calcul se fait sur mappy du domicile de l'encadrant au lieu de stage	

<u>Article 1</u>: Les groupements sportifs doivent régler les sommes réclamées dans les 15 jours suivant la notification du Trésorier. <u>Article 2</u>: Tout groupement sportif non à jour avec les trésoreries des Comités Départementaux, de la Ligue Régionale de Provence ou de la Fédération Française de Basket Ball ne sera pas engagé ou réengagé dans un quelconque championnat.

Comité Territorial Alpes du Sud BASKET BALL

TARIFS LICENCES 2024 - 2025

TARIFS LICENCES

Part Ligue PRATIQUES CATEGORIES Part FFBB Part Comité TOTAL Sud CLUB 14,00 12,50 9,00€ toutes 35,5 LICENCE VXE **EXTENSION LICENCE BASKET** U7 à U11 1,00€ 10,00€ 11,00€ U12 à U15 7,00€ 3,00€ 13,50€ 23,50€ Compétition U16 à U18 17,00€ 7,00€ 20,00 € 44,00 € (5x5 et 3x3) U19 et plus 17,00€ 8,00€ 45,00€ 20,00€ Technicien (socle) Officiel (socle) € Dirigeant (socle) € € € 10,00€ - € U19 et plus 8,50€ 18,50€ Joueur Loisirs - € Joueur Entrep - € 19 ans et plus 10,00€ 7,00€ 17,00€ VxE (Santé, - € moins de 18 ans Inclusif, U19 et plus 7,00€ € 8,50 € 15,50€ Tonik)

AUTORISATION SECONDAIRE, LICENCE T					
	U13	Gratuit	NON	- €	- €
AST (Territoire	U15	15,00€	NON	- €	15,00 €
	U16 et plus	24,00 €	NON	- €	24,00 €
ASP (Performa	< 18	Gratuit	NON	- €	- €
ASP (Periorma	U19 et plus	24,00 €	NON	- €	24,00 €
	U7 à U13	Gratuit	NON	- €	- €
Licence T	U14 à U15	18,00 €	30,00€	- €	48,00 €
	U16 et plus	35,00 €	40,00€	- €	75,00 €

MUTATIONS					
Mutation	U7 à U13	Gratuit	NON	NON	- €
Mutation	U14 et plus	20,00 €	20,00€	20,00 €	60,00€

PRATIQUES	CATEGORIES	Part FFBB	Part Ligue PACA	Part Comité	TOTAL
CONTACT BASKET					
Contact bask	Toutes	Gratuit	NON	NON	- €
Micro basket	< 6	2,00€	- €	- €	2,00€
Licence Supe	U18 et plus	33,00€	NON	NON	33,00€
Licence Junio	< 18	18,00€	NON	NON	18,00 €
- 1 open	U18 et plus	5,00€	NON	NON	5,00 €
start 3x3	< 18	2,00€	NON	NON	2,00 €

NON

NON

600,00€

600,00€

Licence Agent Sportif AGTSP

ASSURANCI	ES
------------------	----

Options			
Α	B avec IJ*	С	

2,17 €	6,27 €	A ou B
Gratuit		+ 0,36€

* IJ: Indemnités journalière

2,17€	6,27€	A ou B + 0,36€
GRA		

Options B avec IJ* С

2.00 €	0 62 6	A ou B
2,98€	8,63 €	+ 0,50€
0,77€	2,97€	A ou B
0,77€	2,97 €	+ 0,50€

www.alpesdusudbasketball.fr | BasketAlpesDuSud ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE – Digne les Bains

Vote pour le délégué pour l'Assemblée Générale Fédérale 2023/24

Titulaire Pierre SAVINA

Suppléant Nathalie ESCLAPEZ

Voté à l'unanimité .

Stéphane LITSCHGY Secrétaire

Pierre SAVINA Trésorier











